

MAIRIE LE BOUSQUET

Rue de la mairie - 11140 LE BOUSQUET

Tél/Fax : 04 68 20 52 82

Courriel : infomairie.bousquet11@orange.fr

Site Internet : <http://www.lebousquet.net/>

Compte-rendu du conseil municipal du 4 mars 2021

Présents : Christian Aragou, Yves Huguet, Jean Font, Daniel Hugard, Laurent Cordebard, Dany Callis, Chantal Chinaud.

Secrétaire de séance : Chantal Chinaud

Ouverture de la séance à 9h30 par Christian Aragou.

Comme les Conseillers doivent voter pour accepter ou non le compte administratif de la gestion du Maire de l'année précédente, ce dernier n'assiste pas au débat ni au vote.

1. Présentation et vote du compte administratif 2020 : (budget M14)

Yves Huguet, 1^{er} adjoint et Régine Vaysse, secrétaire de mairie, présentent le compte administratif (budget de la commune M14) de 2020.

Le Compte Administratif (budget M14) est adopté à l'unanimité de 6 voix/6

2. Présentation et vote du compte administratif 2020 : (budget M49)

Yves Huguet, 1^{er} adjoint et Régine Vaysse, secrétaire de mairie, présentent le compte administratif (budget de l'eau et assainissement M49) de 2020.

Le Compte Administratif (budget M14) est adopté à l'unanimité de 6 voix/6

3. Vote des comptes de gestion M14 et M49 de l'exercice 2020 et affectation des résultats

- ***M14 : adopté à l'unanimité de 7 voix/7***
- ***M49 : adopté à l'unanimité de 7 voix/7***

4. DOB (Débat d'Orientation Budgétaire)

Pour permettre de monter le budget primitif à voter lors d'un prochain Conseil Municipal

- Crédits reportés
- Subventions aux associations (*à débattre*)
- Subventions demandées, en cours
 - Pont de la scierie (reçue)
 - Tempête Gloria (une partie reçue, en attente de réponse pour réfection de trois pistes forestières)
 - Escalier (entre rue de la Mairie et rue du Bès)
- Achat de matériel
 - Lame
 - Quad ou 4x4 communal (*débat à faire pour choisir quel véhicule acheter*)
 - Tronçonneuse d'égale
 - Pelle mécanique (soit indépendante, soit adaptée sur tracteur) (*prévoir pour 2022*)

- Achat pour gîte
 - 2 aspirateurs (pour en fournir un dans chaque gîte)
 - 2 cuisinières électriques
 - 1 lave-linge
 - 1 lave-vaisselle
 - Luminaires à changer
 - Divers (fonctionnement)
- Travaux sur bâtiments communaux
 - Agrandissement local technique (*prévoir pour 2022*)
 - Mairie : secrétariat et escaliers qui montent aux gîtes
 - Pont de la scierie
 - Cour des gîtes : barbecue
 - Rampe rue de la Loubatière
- Forêt
 - Forêt indivise (1/3 Le Bousquet – 2/3 Escouloubre) la régénération naturelle ne se fait pas sur parcelle protégée et clôturée. Problème avec les éleveurs dont les bêtes sont restées plusieurs jours à l'intérieur de cette parcelle.
 - Elaborer un nouveau plan de gestion avec l'ONF (l'ancien qui courait sur 15 ans, se termine)
- Achat de terrains
- Assurances : La commune est actuellement assurée chez GROUPAMA. Une rencontre est prévue avec un responsable pour négocier les tarifs. Faire également un appel d'offre comparatif auprès d'autres compagnies d'assurance. Possibilité d'une mise en concurrence des assurances avec la Communauté de Communes.
- Concessions du cimetière : Jean Font, 2^{ème} adjoint se charge de terminer ce dossier.

5. Point ONF

Forêt de la Resclause indivise aux 3 communes. Coupe invendue jusqu'à présent.

Nécessité de réhabiliter des zones humides enclavées dans cette forêt

Attente accord de subventions pour affecter un financement

6. Tarif du loyer de l'appartement communal

Cet appartement est occupé par l'agent technique, Kevin del Rio.

Le loyer est porté à 230€/ mois.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents (7 voix)

7. Travaux clôture – parapet « Batteuse »

Donner autorisation à Monsieur Bruno Martin de faire un muret comme clôture en limite de sa parcelle et du chemin communal (en s'alignant sur la clôture de son voisin, Monsieur Thépot).

Autorisation acceptée à l'unanimité des présents (7 voix)

Les pierres récupérées lors de ces travaux seront données à la commune qui les utilisera, en face, pour continuer le parapet de la « Batteuse » (travaux réalisés par Monsieur Rigoni).

Accepté à l'unanimité des présents (7 voix)

8. Informations concernant le pylône 4G

- Le projet du pylône de Lacalm est abandonné. L'installation se fera sur un pylône d'Escouloubre et sur le poteau TDF au-dessus du Col du Carabeil. Christian Aragou continue à suivre ce dossier et met tout en œuvre pour que la 4G soit sur le village avant la fin de l'année 2021.
- En attendant la 4G et pour faire face aux nombreuses pannes de réseau mobile, l'installation d'un point Wifi public est à l'étude. (dossier suivi par Chantal Chinaud)

9. Information : manifestation sportive Madres

S'il n'est pas annulé à cause de Covid, **un parcours cyclo-trail est prévu le 07/08/21** sur le Madres. Le responsable de ce projet est Benoit Olive, Maire de Roquefort. Il y aura besoin de bénévoles pour encadrer le circuit.

10. Questions diverses :

1 - Film « Mémoire et tranches de vie » sur les Villages du Madres

Yannick Séguier, demande aux élus de lui fournir une liste de personnes susceptibles de témoigner dans son film sur les villages du Madres. Chantal Chinaud, référente sur ce projet pour Le Bousquet, a déjà contacté plusieurs personnes pour leur proposer de participer à ce film et de raconter une tranche de vie.

2 - PEFC :

Renouvellement du label PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) pour les forêts indivises et intercommunales.

3 - Adhésion aux associations « Maires »

Nous sommes déjà adhérents à diverses associations dont celle des « Maires de France ». Proposition d'adhérer à l'association des « Maires Ruraux », pour 105€/an, au regard de leur investissement sur l'Aude.

Adopté à l'unanimité des présents (7 voix)

L'ensemble des délibérations et des sujets étant traités, le Conseil Municipal est levé.

Les délibérations sont affichées et consultables à la Mairie.